

chirographum mortis nostræ; promisit : exhibuit. Nondum resurrexerat caro in vitam æternam; promisit : exhibuit. Nondum crediderant gentes; promisit : exhibuit. Nondum idola gentium deleta erant; promisit : exhibuit. Ista omnia cum prædixisset et exhibuisset, de solo die judicii mentitus est? Veniet omnino, quomodo ista venerunt... Nemo dicat : Non veniet ¹.

CHAPITRE II.

DOCTRINE DU SAUVEUR.

ARTICLE I.

Paraboles.

268. — Qu'est-ce qu'une parabole ?

Παράβολη dit simplement rapprochement, comparaison, analogie développée, παρα βλλειν, *conferre*. Mais l'usage a modifié le sens de ce terme. Dans l'Ancien Testament, il signifie le plus souvent énigme ², sentence ³, discours figuré ⁴. Dans le Nouveau, il désigne une forme de langage spéciale, un genre d'apologue déterminé. On entend par parabole l'expression symbolique d'une vérité religieuse, au moyen d'un récit plus ou moins fictif, mais toujours pris dans la nature ou dans les habitudes de la vie humaine ⁵.

La parabole se rapproche de la fable, par la fiction qu'elle admet comme par la moralité ou l'instruction qui en ressort; mais elle en diffère en ce qu'elle garde mieux la vraisemblance,

¹ Cf. S. Aug., *In Ps.* XXXIX, 28; LXX, *Enarr.* II, 42; LXXIII, in fine; CXXXIV, 2k; *de catech. rud.*, XXIV. Voir aussi *de Fide rerum quæ non videntur*, 3-11. Bossuet, *H. Univ.*, II, XXXI. — ² Ps. XLVIII, 5, sentence, Prov., I, 1. — ³ Num., XXIII, 7; Job., XXVII, 1, etc. — ⁴ Ut ex his quæ animus novit, surgat ad incognita quæ non novit. S. Greg. M. *Hom.* XI, in *Evang.* 1.

et qu'elle ne permettrait pas, ce qu'affecte la fable, d'attribuer aux êtres qu'elle met en scène des actions, des qualités, des habitudes étrangères à leur nature. Sans exclure la simplicité, la parabole est essentiellement grave et noble. Ce n'est pas la forme de langage la plus rapide ni la plus précise; mais c'est une des plus saisissantes, celle qui pique davantage l'attention, qui fait mieux ressortir une idée, qui la grave le plus profondément dans la mémoire. Il n'en est pas qui soit mieux appropriée à l'esprit du peuple, ni plus en harmonie avec les locutions figurées des Orientaux ¹. Il n'en est pas non plus qui convienne davantage à la majesté d'un Dieu qui daigne converser paternellement avec les hommes. Aussi le Verbe fait chair s'en est-il fait une habitude et comme un langage propre.

On ne trouve guère de paraboles hors de nos Évangiles ². Nous ne voyons pas que les Apôtres même en aient fait usage. Il semble qu'ils ont désespéré de parler dignement ce langage après leur divin Maître, ou qu'ils ont renoncé à s'en servir, par respect, comme on s'est interdit de prendre le nom du Sauveur. Quant aux auteurs de l'Ancien Testament, c'est à peine si l'on trouve dans leurs livres un ou deux exemples de paraboles proprement dites : l'apologue de Nathan à David ³, et celui de la femme de Thécua ⁴. Les autres apologues, auxquels on donne quelquefois le nom de paraboles, sont ou des fables ⁵, ou des énigmes ⁶, destinées à suggérer avec ménagement certaines vérités qui auraient pu blesser sous la forme directe.

269. — Combien compte-t-on de paraboles dans l'Évangile ?

Le divin Maître a dû en prononcer un grand nombre ⁷; mais les évangélistes nous en ont conservé vingt-cinq d'une

¹ Sapiens in versutias paraboliarum introibit occulta proverbiorum exquiret et in abscondita paraboliarum conversabitur. Eccli., XXXIII, 2, 3. Cf. III Reg. IV, 32; II Par., IX, 1; Matth., XIII, 42. — ² Les évangiles apocryphes n'en ont pas. — ³ II Reg., XII, 1. — ⁴ II Reg., XIV, 5. — ⁵ Jud., IX, 7; IV Reg., XIV, 9; Isai., V, 1. — ⁶ III Reg., XX, 39. — ⁷ Matth., XIII, 34; Marc., IV, 33.

certaine étendue, qu'on peut répartir en trois classes, d'après la nature des objets qui en ont fourni l'idée.

1° Sept de ces paraboles sont empruntées aux institutions et aux usages de la vie sociale. Ce sont :

- 1° Les mines, Luc., XIX, 12-27;
- 2° Le festin des noces, Matth., XXII, 1-14;
- 3° Les invitations méprisées, Luc., XIV, 16-24;
- 4° La veuve opprimée, Luc., XVIII, 2-8;
- 5° Le bon Samaritain, Luc., X, 30-37;
- 6° Le mauvais riche, Luc., XVI, 19-31;
- 7° Le pharisien et le publicain, Luc., XVIII, 9-14.

2° Neuf sont tirées de la famille et des usages de la vie domestique :

- 1° Les deux fils, Matth., XXI, 28-32;
- 2° L'enfant prodigue, Luc., XV, 11-32;
- 3° Le maître bon et le serviteur impitoyable, Matth., XVIII, 21-35;
- 4° Le bon et le mauvais serviteur, Matth., XXIV, 43-51; Luc., XII, 35-40, etc.;
- 5° Les talents, Matth., XXV, 14-30;
- 6° L'économe infidèle, Luc., XVI, 1-12;
- 7° Les dix vierges, Matth., XXV, 1-13;
- 8° Le levain, Matth., XIII, 33;
- 9° La drachme, Luc., XV, 8-10.

3° Neuf sont tirées de l'agriculture, de la vie pastorale et de la pêche :

- 1° La semence, Matth., XIII, 3-9, 18-23;
- 2° Le bon grain et l'ivraie, Matth., XIII, 24-30;
- 3° Le grain de sénevé, Matth., XIII, 31-32;
- 4° L'arbre stérile, Luc., XIII, 6-9;
- 5° Les ouvriers de la vigne, Matth., XX, 1-16;
- 6° Les vigneronniers homicides, Matth., XXI, 33-41;
- 7° Le cultivateur qui a fait une bonne récolte, Luc., XII, 16-21;
- 8° Le pasteur qui court après sa brebis égarée, Luc., XV, 3-7;
- 9° Les poissons pêchés et choisis, Matth., XIII, 47-50.

A ces paraboles, plusieurs en ajoutent encore un certain nombre, mais fort courtes et plutôt indiquées que développées :

- 1° Les enfants qui chantent et qui pleurent, Matth., XI, 16;
- 2° Le trésor trouvé dans un champ, Matth., XIII, 44;
- 3° Le bon pasteur, Joan., X, 1, etc.;
- 4° La voie étroite et la porte petite, Luc., XIII, 24;

- 5° La tour à élever, Luc., XIV, 28-30;
- 6° La femme en travail, Joan., XVI, 21, etc.

§ I. — PARABOLES TIRÉES DES INSTITUTIONS ET DES HABITUDES DE LA VIE SOCIALE.

Les mines et les talents. — Comment Dieu donne à chacun *secundum virtutem*; ce qu'il ôte à qui n'a pas ce qu'il devrait avoir, et ce qu'il exige de tous. — *Invitations refusées*. Portée du mot : *Compelle intrare*. — *Bon samaritain*; sens moral. — Sens allégorique. — *Mauvais riche* : Réalité de l'histoire; sein d'Abraham. — *Pharisien et publicain* : sottise vanité du premier.

Les mines. Luc., XIX, 12-27.

270. — La parabole des mines est-elle différente de celle des talents, Matth., XXV, 14-30?

La parabole des mines et celle des talents se ressemblent sous beaucoup de rapports. Le but général est le même; mais S. Luc insiste plus que S. Matthieu sur le châtement infligé au serviteur mauvais ou paresseux.

Plusieurs pensent que tout n'est pas imaginaire dans cette parabole, non plus que dans celles du mauvais riche, du Samaritain, du pharisien et du publicain, de l'économe infidèle, du propriétaire qui a fait une bonne récolte. Ils croient reconnaître dans le maître austère dont parle S. Luc, XIX, 21, Archélaüs, fils d'Hérode l'Ancien. En partant pour Rome, où les rois allaient alors demander l'investiture de leur pouvoir : *accipere sibi regnum*, XIX, 12¹, il avait confié à des amis et à des serviteurs ses biens et ses trésors. Une députation de Juifs le suivit en Italie pour prier Auguste de ne pas donner un tel maître à leur nation; mais elle n'eut pas alors de succès, et, à son retour, Archélaüs se vengea de ce qu'on avait fait contre lui².

271. — Est-il juste de dire : — que Dieu donne à chacun selon ses mérites ou ses dispositions : *secundum virtutem*, Matth., XXV, 13; — que, pour punir le serviteur paresseux, il lui ôte même ce qu'il n'a pas; 29; — que sa rigueur va jusqu'à vouloir moissonner là même où il n'a pas semé, 24?

1° On ne peut dire que les premières grâces soient données

¹ I Mac., VIII, 13. — ² Cf. Joseph., *A. J.*, XVII, IX, 7; XI, 1, 4; XIII, 1, 2; *B. J.*, II, II-VII.

à raison des mérites, ou que celui qui les obtient y eût droit et les méritât par sa conduite; car il est de l'essence de la grâce d'être gratuite à son origine, et de l'essence du mérite d'avoir la grâce pour principe ¹; mais il est certain qu'avec les premières grâces on peut en mériter d'autres, et qu'un grand nombre sont la récompense du bon usage qu'on a fait des grâces précédentes.

2° Par les talents ou les mines, Notre-Seigneur semble plutôt désigner ici les offices et les dignités qu'il confie à ses ministres pour le gouvernement de l'Eglise, ou les grâces *gratis datae*, comme les dons surnaturels accordés à certaines personnes dans l'intérêt du prochain, le don des miracles, le don des langues, etc. Dans la distribution de ces dons ou de ces charges, il n'y a pas de doute qu'il ne tienne compte des dispositions naturelles et surnaturelles de chacun, de sa position, de son caractère, de sa science, etc.

3° Celui qui n'a pas mis à profit, dans son intérêt comme dans celui de son maître, l'emploi, le talent, la grâce qui lui a été confiée, mérite de perdre ce qu'il a reçu et ce qu'il pouvait acquérir. Il est juste de l'en dépouiller et de lui ôter les faux biens dans lesquels il se complait ². C'est ce qui arrive au serviteur inutile, *κενηρος, αχρηστος*, 26, 30, c'est-à-dire oisif et paresseux. Celui qui ne fait pas valoir les dons de Dieu les perd, tandis que ceux qui les font fructifier en obtiennent de plus précieux. A la mort, la gloire est donnée à celui qui possède la justice. Mais celui qui n'a pas même la grâce sanctifiante se voit enlever ce qu'il avait reçu pour s'y disposer, et il est jeté dans les ténèbres extérieures.

4° Il n'est pas une âme qui ne participe aux grâces du ciel et qui ne reçoive des secours abondants pour se sanctifier, et même souvent pour contribuer à la sanctification des autres. Ces dons sont autant de semences dont Dieu a droit de recueillir les fruits. Il est donc faux qu'en faisant rendre compte à tous ses serviteurs, il veuille récolter là où il n'a pas semé ³. Et s'il châtie sans miséricorde le serviteur méchant et pares-

¹ S. Thom., 2^a-2^e, q. 24, a. 3, ad 1. — ² Cf. Matth., XIII, 12. — ³ S. Thom., 2^a-2^e, q. 62, a. 4, ad 3.

seux, c'est en partie parce qu'il lui impute cette prétention déraisonnable et injuste ¹.

Les invitations refusées. Luc., XIV, 16-24.

272. — Ce mot : *Compelle intrare*, 23, autorise-t-il à faire violence aux hérétiques pour les réunir à l'Eglise ?

Il s'agit dans cette parabole, non de violence, mais d'instances, de sollicitations ², comme en pourrait faire un pasteur zélé ou un saint missionnaire; et les infirmes ou les mendiants dispersés dans les rues et le long des haies figurent plutôt les infidèles qui ne sont pas encore entrés dans l'Eglise que les hérétiques qui en sont sortis. — A la vérité, S. Augustin allègue ce passage pour justifier les peines imposées par les empereurs chrétiens aux Donatistes révoltés contre l'Eglise ³. « Un père, dit-il, n'abuse pas de son pouvoir en contraignant un enfant indocile à écouter sa mère et à faire son devoir. *Felix necessitas quæ ad meliora compellit* ⁴ ! » Sans contredire le principe de ce saint Docteur, surtout dans le cas auquel il l'applique, on peut dire néanmoins qu'une bonne fin, si excellente qu'elle soit, ne légitime pas tous les moyens, et que le prince a une mesure à garder dans l'emploi de sa puissance. Il est difficile de nuire à quelqu'un en le conduisant au ciel : *Intus enim inveniunt unde se lætentur intrasse*. Mais on doit craindre de l'en détourner ou d'en détourner d'autres, en voulant le forcer d'y entrer directement ou sans délai.

Quant à la robe de noces dont il est parlé dans cette parabole, robe sans laquelle on ne saurait avoir part au banquet céleste ⁵, c'est la foi animée par la charité, qui revêt notre âme de l'esprit du Sauveur, et qui fait l'ornement de tous les saints ⁶.

¹ Matth., XXV, 26. — ² Luc., XXIV, 29; Act., XVI, 15; II Tim., IV, 2. — ³ S. Aug., *Epist.* CLXXIV, 10; CLXXXV, et *Contra Gaudent.*, I, 28. — ⁴ Ad te nostras etiam rebelles propitius compelle voluntates. Orat. Eccl. — ⁵ Matth., XXII, 11. Cf. Gen., XLI, 42; XLV, 22; Dan., V, 7. — ⁶ Rom., XIII, 14; Brev. rom., 18 sept., lect. VII.

Le bon Samaritain. Luc., x, 30-37.

273. — Pourquoi Notre Seigneur demande-t-il qui a été le prochain du Samaritain ? Tous ne l'étaient-ils pas également ?

Le sens de la question du Sauveur : *Quis videtur tibi proximus fuisse illi*, est celui-ci : Qui est-ce qui s'est conduit envers ce malheureux comme devait faire son prochain, ou qui s'est regardé comme étant son prochain ? Voulant amener les Juifs à considérer comme leur prochain tout homme quel qu'il soit, fût-il Samaritain ¹, quel plus bel exemple leur peut-il citer que celui de cet étranger qui commence par traiter l'un des leurs comme il eût traité l'un de ses proches ? Après avoir admiré la conduite de cet homme envers eux, pouvaient-ils s'empêcher de reconnaître ce que demandait l'équité, à savoir qu'ils agissent eux-mêmes avec une égale charité ?

On peut remarquer, à cette occasion, combien cette notion du prochain s'est modifiée dans le christianisme. Autrefois *proximus* ne donnait d'autre idée que celle de parent ou de proche ; un étranger était presque un ennemi ². Mais la religion ayant fait des chrétiens une même famille, tous se sont rapprochés et sont devenus réellement des frères, des parents, des proches, dans leur esprit et dans leur cœur ³.

274. — Outre cette instruction morale, les Pères n'ont-ils pas vu dans cette parabole une signification allégorique ?

Les saints Pères ont vu dans ce blessé le type de l'humanité déchue ⁴. Elle descendait de la cité sainte ; car le péché l'avait bannie de la société des enfants de Dieu ; et le démon, en la dépouillant de la grâce, l'avait blessée dans ses facultés les plus intimes ⁵. Les Prêtres et les Lévites de la race d'Aaron, la Loi et les Prophètes sont passés sans remédier à son état ; mais celui qu'on a nommé un Samaritain et qu'elle

¹ Luc., x, 36. — ² Cf. Luc., x, 29. — ³ *Homo homini lupus*. Plaut., *Asin.*, II, IV, 88 ; Senec., *Epist.* ciii. — ⁴ Matth., xxiii, 8 ; Act., xvii, 26 ; I Cor., viii, 4-6 ; Gal., iii, 27-29. — ⁵ *Homo quidam*. Luc., x, 30. Cf. Origen., *In Luc.*, Homil. xxxiv. — ⁶ *Spoliatus gratuitis, vulneratus in naturalibus*. Ven. Beda ; S. Thom., etc.

était habituée à regarder comme un ennemi, est venu : il a pansé ses blessures ; il y a appliqué le vin et l'huile de ses sacrements, et il l'a remise aux mains de son Eglise, en recommandant à ses ministres d'en avoir soin, et en s'engageant à leur donner un salaire proportionné à leur peine.

Le mauvais riche. Luc., xvi, 19-31 1.

275. — Faut-il voir dans ce tableau du mauvais riche une réalité ou une simple parabole ?

Le sentiment commun et l'opinion la plus probable, selon Benoît XIV, est que l'histoire du mauvais riche est vraie, au moins pour le fond. Sa vie et sa mort, son sort éternel et celui du pauvre sont regardés comme des faits réels. On montre à Jérusalem la maison de ce Lazare ; et au moyen âge un grand nombre de monastères et même un ordre militaire ont été placés sous son patronage.

Il ne suit pas de là qu'on doive prendre à la lettre le dialogue du mauvais riche avec Abraham. Le corps de Lazare n'était pas au ciel ni celui du riche en enfer, et celui-ci ne pouvait parler de *doigt* et de *langue* que par figure. C'est donc une prosopopée destinée à faire connaître les sentiments qu'il éprouve au milieu des flammes, 24 ; et il est peu de passages dans l'Écriture qui donnent une idée plus terrible des châtiements des damnés ². Le *sein d'Abraham* est aussi une expression figurée pour désigner le lieu de repos où les vrais enfants d'Abraham entraient au sortir de ce monde et attendaient avec lui que le Messie leur ouvrit la porte du ciel ³. Depuis l'Ascension, le sein d'Abraham n'est plus différent du ciel. C'est là que ses véritables enfants, ses imitateurs se réunissent à lui de toutes les parties du monde pour partager son bonheur : *Venient et recumbent cum Abraham in regno caelorum*, disait le Sauveur en annonçant la conversion des Gentils ⁴. Le divin Maître représente ici la vie éternelle sous la figure d'un banquet, et les élus comme autant de convives assis au festin auprès du Père des croyants. Etre à table sur

¹ Cf. Luc., xvi, 19 et I Tim., vi, 8. — ² *Ὀδονωμαί εν τη φλογι ταυτη*. Luc., xvi, 24. Bourdaloue, *Sur l'enfer*. — ³ Heb., xi, 40. — ⁴ Matth., viii, 11.

le sein d'un autre, c'était être à son côté dans la place d'honneur, comme son égal ou son intime ami ¹. Être reçu dans le sein d'Abraham, c'est se reposer comme un enfant sur ses genoux et entre ses bras.

Le pharisien et le publicain. Luc., xviii, 9-14.

276. — En quoi paraît l'orgueil du pharisien ?

L'orgueil du pharisien paraît dans la complaisance qu'il prend en lui-même et dans le mépris qu'il témoigne de ses frères. Il est convaincu que rien ne manque à sa perfection, bien qu'elle consiste uniquement dans l'absence des vices extérieurs et dans quelques pratiques peu pénibles à la nature ². Rien de plus piquant que le petit drame où cet orgueilleux étale aux yeux de Dieu sa vanité et sa sottise. Il est vrai qu'il rend grâces au ciel de ses vertus ; mais c'est du bout des lèvres. Il croit au fond du cœur que Dieu doit lui en savoir gré ³. S'il avait été pénétré de cette idée qu'il tenait ses mérites de la divine grâce, il n'aurait pas méprisé, comme il fait, le reste des hommes, *cæteros hominum*, et en particulier cet humble publicain, *hunc publicanum*, 11. *Jam non est exultare*, remarque S. Augustin, *sed insultare* ⁴. On peut voir combien cette prière contraste avec celle que le divin Maître nous a apprise.

§ II. — PARABOLES TIRÉES DE LA VIE DE FAMILLE ET DE LA VIE DOMESTIQUE.

Enfant prodigue : but et signification. — *Maître miséricordieux et serviteur impitoyable* : explication et portée du récit. — *Lumbi præcincti et lucernæ ardentes*. — *Econome infidèle* : moralité. — *Les dix vierges* : signification. — *Drachme retrouvée* : D'où vient la joie des élus à la conversion d'un pécheur.

L'enfant prodigue. Luc., xv, 11-32.

277. — Que nous apprend la parabole de l'enfant prodigue ?

La parabole de l'enfant prodigue est la figure de la miséri-

¹ Cf. Luc., xvi, 23 et Joan., xiii, 23; Brev. rom., *Hebd.* 2^e *Quadr.*, fer. 5^a, lect. 1-3; S. Thom., p. 3, q. 52, a. 2, ad 4. — ² Cf. Matth., vi, 3, 5; Luc., xi, 19. — ³ *Justitias suas tanquam nescienti Domino prædicat, non orans, sed exigens.* S. Aug., Serm. cxv, 2. — ⁴ S. Aug., *In Ps.* LXX, 4.

corde de Dieu à l'égard des hommes. Dans l'aîné des deux fils, les anciens ont vu surtout les Juifs et les pharisiens, et dans le prodigue, les Gentils et les publicains. C'est l'idée qui s'offrait d'abord. Cependant la pensée du divin Maître est moins restreinte. Sa parabole paraît plus juste et plus belle encore, si l'on considère dans le prodigue le pécheur en général et dans le fils aîné les âmes justes qui n'ont pas rompu avec Dieu. Il n'est pas d'exemple plus propre à faire sentir, ce qu'ignoraient les païens et ce que le chrétien seul comprend, la malice du péché envers Dieu et le malheur de l'âme coupable. Le prodigue n'a commis aucun crime contre la société : il n'a pas outragé son père; il n'a pas ravi ses biens par la force : il a voulu seulement se satisfaire, jouir de sa liberté et de sa position, vivre pour soi, 13, 14. Que sa conduite pourtant est coupable et son état malheureux ! Son égarement et ses malheurs offrent le tableau le plus touchant des désordres produits par les passions, et des peines qu'elles traînent après elles, 15, 16. On peut aussi discerner dans son retour les divers progrès de la conversion, le désir de changer de vie, 17, 18, la confession, le repentir, le bon propos, 21. Après le pardon reçu, vient l'infusion de la grâce sanctifiante, 22, la communion, 23, enfin des témoignages de tendresse et d'amour, à exciter l'envie des justes même, 24-32. Impossible de rendre par une image plus sensible et plus vraie la fragilité de la nature humaine et l'étendue de la divine miséricorde. Il n'est pas un endroit dans l'Écriture où le cœur de Notre-Seigneur nous découvre mieux sa tendresse et dont la lecture soit plus propre à toucher et à convertir.

Le maître miséricordieux et le serviteur impitoyable.
Matth., xviii, 21-35.

278. — Que nous apprend cette parabole ?

La parabole de ce maître miséricordieux et de ce serviteur impitoyable est de nature à nous faire sentir toute la profondeur de notre misère devant Dieu. Une dette de dix mille talents surpasse infiniment tout ce qu'un homme peut gagner par son travail et amasser par ses épargnes. Mais en

même temps elle nous indique quelle ressource nous est offerte pour suppléer à notre impuissance. C'est comme la mise en scène de la cinquième béatitude : *Beati misericordes*¹, et de la cinquième demande de l'Oraison dominicale : *Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus*. En faisant ressortir la bonté compatissante du maître, la parabole rend hideuse par le contraste la dureté du serviteur envers son compagnon. On a besoin, pour comprendre ce trait, de se rappeler jusqu'où allait alors la rigueur des lois civiles envers les débiteurs. A Rome, d'après la loi des douze tables, il était au pouvoir du créancier de mettre aux fers son débiteur insolvable, de le mutiler, de le vendre comme esclave. Un voyageur du siècle dernier atteste qu'il a encore vu appliquer cette loi dans la Géorgie, et même vendre avec le débiteur sa femme et ses enfants au profit du créancier².

L'économe infidèle. Luc., xvi, 1-12.

279. — Quel est le but de cette parabole, et quelle édification peut offrir un pareil exemple, Luc., xvi, 9?

I. Cette parabole a pour but de nous recommander la générosité envers les pauvres, et de nous apprendre à faire de nos biens temporels un usage qui profite à nos intérêts éternels. Il en est de même de celle du mauvais riche qui la suit. Aussi S. Luc remarque-t-il que les pharisiens, dont l'avarice était notoire, se moquaient du divin Maître, tandis qu'il les proposait : *Pharisæi, qui erant avari, deridebant illum*³.

II. On trouve des qualités dans les hommes les plus pervers, comme il reste des défauts dans les plus parfaits; et les leçons qui nous touchent le plus sont souvent celles qui nous sont données par ceux que nous estimons le moins⁴. Du reste, ce que Notre-Seigneur propose à notre imitation, ce n'est pas l'injustice de cet homme d'iniquité; c'est sa

¹ Matth., v, 7. — ² Cf. Ex., xxii, 3; Lev., xxv, 39; Tit. Liv., H., II, 23; Tacit., Ann. III, 60. Pothier, *Pandect.*, t. I, p. 94; S. Thom., p. 3, q. 88, a. 1, ad 1 et a. 3, ad 3. — ³ Cf. Luc., xvi, 13; Isai., xxviii, 20. — ⁴ Prov., vi, 6.

prévoyance, son habileté, son industrie, *in generatione sua*, 8. *Scio quid faciam*, dit-il. Mais le divin Maître fait remarquer qu'il n'est pas enfant de lumière. Ce qui était injuste en lui ne serait que vertu en nous, si nous agissions à l'égard des pauvres comme il agissait à l'égard des serviteurs de son maître, Dieu consentant à ce que nous employions ainsi à notre avantage les biens qui lui appartiennent, mais dont il nous a laissé la dispensation¹.

Les dix vierges. Matt., xxv, 1-13.

280. — Comment faut-il entendre la parabole des dix vierges?

Le sens général de la parabole des dix vierges est facile à saisir. Quant aux détails, on aurait tort de les torturer pour en tirer un sens spirituel et les faire rentrer dans le plan. L'époux, c'est Jésus-Christ; l'épouse, c'est l'Eglise. C'est au ciel que les noces se célèbrent. Les dix vierges, ce sont tous ceux qui sont conviés au banquet céleste, les fidèles surtout. Les vierges sages sont les âmes qui conservent la grâce et qui vivent dans la ferveur; les folles, celles qui se contentent d'avoir la foi, d'éviter les vices grossiers et de tendre au salut par un certain désir. La pénurie où elles se trouvent à l'arrivée de l'époux nous enseigne que si l'on est dépourvu de la grâce au moment de la mort, ni les prières de l'Eglise, ni les mérites des saints n'y pourront suppléer. Au jugement d'un critique rationaliste, cette parabole est un chef-d'œuvre de naïveté, d'art, d'esprit, de finesse. On ne pouvait mieux faire sentir la nécessité de vivre dans la grâce, et le péril auquel on s'expose en passant ses jours dans la négligence et l'irréflexion.

La drachme. Luc., xx, 8-10.

281. — Pourquoi y a-t-il plus de joie au ciel pour un seul pécheur converti que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui persévèrent?

Il y a plusieurs raisons pour que les élus se réjouissent surtout de la conversion des pécheurs : — 1° C'est par ces

¹ Cf. S. Th., 2^a-2^æ, q. 32, a. 7, ad 1, et q. 47, a. 13, ad 1.

conversions que Dieu remporte sur le démon ses triomphes les plus glorieux. — 2° C'est au moment où les pécheurs reviennent à Dieu et rentrent dans le devoir qu'ils sont le plus humbles et le plus fervents. — 3° Plus une joie est récente et inespérée, plus elle est sensible et douce. Ainsi une mère reçoit plus de consolation de la guérison d'un de ses enfants que de la santé du reste de sa famille ¹.

En réalité, la charité est la même à l'égard de tous. On s'est réjoui à l'origine pour tous ceux qui persévèrent; et dans la conversion des pécheurs repentants, on prévoit déjà les vertus des chrétiens fidèles ². Mais que cette parabole suppose de charité, de tendresse et de miséricorde dans le cœur de Notre-Seigneur! Comme le divin Maître nous fait bien comprendre ce qu'enseigne S. Jean, que Dieu est tout amour ³!

§ III. — PARABOLES TIRÉES DE L'AGRICULTURE, DE LA VIE PASTORALE ET DE LA PÊCHE.

Semence : signification. — *Ivraie* : s'il convient de tolérer le mal. — *Ouvriers de la vigne* : denier. — *Vignerons homicides* : sens prophétique.

La semence. Matt., XIII 3-23.

282. — Que signifie cette parabole, et en particulier la terre qui produit trente, soixante et jusqu'à cent pour un?

I. La parabole de la semence nous apprend deux choses : — 1° Que c'est communément le petit nombre qui profite de la parole de Dieu, comme c'est le petit nombre qui a profité, au commencement, de la prédication de l'évangile. — 2° Les principales causes qui l'empêchent de produire ses fruits. Comme il y a trois conditions pour qu'elle fructifie, dit S. Thomas, *quod memoria conservetur, quod radicetur per amorem et quod sollicitè colatur*, il y a aussi trois causes qui la rendent stérile : la légèreté d'esprit, la dureté de cœur et

¹ Cf. Matth., XVIII, 12, 13; S. Bern., *Serm.* XXIX. — ² Gaudium quod percipimus, quando aliqui in melius commutantur et sanctorum societati copulantur, nulli gaudio in hac vita comparari potest. Propterea scriptum est : Fili, si sapiens fueris, tibi sapiens eris et proximis tuis. S. Aug., *Epist.* CCLXIV, 2. — ³ I Joan., IV, 8-10.

le dérèglement de la conduite : *Tria enim priora per tria tolluntur : memoria per vanitatem, caritas per duritiam, sollicitudo per germinationem vitiorum* ¹.

II. Par ces bonnes terres qui produisent trente, soixante et jusqu'à cent pour un ², les Pères entendent trois sortes de justes : ceux qui déburent dans la perfection, ceux qui progressent, ceux qui approchent du terme; ou bien ceux qui sont engagés dans le mariage, ceux qui vivent dans le célibat, et ceux qui ont consacré leur vie à la virginité ³.

L'ivraie. Matt., XIII, 24-30.

283. — Convient-il quelquefois de tolérer le mal?

Dieu tolère le pécheur pour l'amener à la pénitence ⁴. Cette conduite du Père céleste doit nous servir de règle : *Si semper bonus fuisti, habeto misericordiam; si aliquando malus fuisti, noli perdere memoriam. Et quis est semper bonus* ⁵? En bien des circonstances, il est impossible d'extirper le mal sans porter préjudice au bien, de mettre le feu aux buissons sans incendier les récoltes ⁶. C'est donc un devoir pour les pasteurs comme pour les fidèles de modérer leur zèle et de raisonner leur conduite ⁷. Ce qui est essentiel, c'est de ne jamais se plaindre dans la vue du mal, de prier Dieu d'y apporter remède, et de ne se résigner à le souffrir que pour éviter un mal plus grand ⁸.

¹ In Matth. Nolite habere durum cor, unde cito verbum Dei pereat; nolite habere tenuem terram, ubi radix caritatis alta non sedeat; nolite curis et cupiditatibus sæcularibus suffocare bonum semen; sed estote terra bona. S. Aug., *Serm.* LXXIII, 3. — ² Cf. Gen., XXVI, 12. — ³ Sicut in terra mala tres fuere diversitates, secus viam et petrosa et spinosa loca, sic in terra bona trina diversitas est, centesimi, sexagesimi et tricesimi fructus. S. Hieron., *In hunc loc.* Cf. S. Thom., 1^a 2^a, q. 70, a. 3, ad 2; et p. 3, q. 96, a. 4. — ⁴ Eccli., XXXIII, 15; II Pet., III, 9. Omnis malus aut ideo vivit ut corrigatur, aut ideo vivit ut per illum bonus exerceatur. S. Aug., *In Ps.* LIV, 4. Melius judicavit de malis bene facere quam nulla mala esse permittere. *Enchir.*, 8. Sex diebus creavit cælum et terram, et civitatem Jericho septem diebus solvit. Ne mireris : velox est Deus ad extruendum, tardus ad destruendum. Illud potentia; istud bonitatis est. S. Chrys., *de Pœnit.* Homil. VII, 4. — ⁵ S. Aug., *Serm.* XLVII, 6. — ⁶ Ex., XXII, 6. — ⁷ II Tim., II, 24-26. — ⁸ Cf. S. Thom., 2^a-2^a, q. 64, a. 2, ad 1.